

N° 87 - AVRIL 2024

Le Rapprocheur



Bulletin d'information de l'Association Départementale
des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Le Conseil d'Administration de l'ADCCG 28

Gérard Poupon
Président d'honneur

06.12.96.71.52
gerardpoupon2@wanadoo.fr

Vincent Vouzelaud
Vice Président

06.11.68.00.57
vincent.vouzelaud@vouzelaud.com

Noël Besnier
Trésorier

06.12.41.02.71
noelbesnier@laposte.net

Noël Vadé
Trésorier adjoint

06.26.57.44.33
noel.vade@orange.fr

Patrick Melot
Secrétaire

06.09.66.47.65
patrick.melot@wanadoo.fr

Jack Aladenise

Administrateur/Responsable Brevet Grand Gibier
06.78.98.69.93
alva-sps@wanadoo.fr

Florence Normand

Administrateur / Réalisation Rapprocheur
06.31.06.09.11
florence.normand@groupe-mma.fr

Daniel Cérèze

Administrateur / Relation sponsors
06.45.18.97.85
daniel.cereze@wanadoo.fr

Bertrand Landais

Administrateur/Responsable Brevet Grand Gibier
06.87.15.31.44
landais.bertrand2@wanadoo.fr

Romain Goussu

Administrateur
06.31.32.36.27
romain.goussu@spiefondations.fr

Dominique Rouzies

Administrateur
06.80.32.46.44
djb.rouzies@orange.fr

Jean-Jacques Chapin

Administrateur
06.82.37.94.96
jjchapin@orange.fr

publicité
EuroDor
L'objet créateur d'émotion durable

Depuis 1978, Eurodor valorise votre communication à travers l'**OBJET MÉDIA**

NOS CERTIFICATIONS



EURODOR : des experts à votre écoute



Conseil



Service



Réactivité



Sourcing RSE



Boutique en ligne à votre image



Logistique intégrée

Notre objectif est VOTRE satisfaction !



"Parce que la réussite collective passe par l'action de chacun"

Contactez-nous

25 av. Maurice Maunoury
28600 LUISANT

☎ +33 2 37 30 20 40

✉ contact@eurodor.fr

🌐 eurodor.fr



Retrouvez-nous sur notre site internet



SOMMAIRE

EDITORIAL	3
BILAN	4-5
> Prélèvements saison 2023-2024	
DOSSIER ADCGG28	6-7
> Ethique et valeurs du chasseur de GG	
DROIT DE REPOSE	8
> Réponse de JP Moktar	
BGG 28	9
> Lancement de la 30 ^e édition	
UNUCR 28	10
> Bilan mi-saison	
BREVES	11
LES FORESTIERS ET NOUS	12-14
> Stop à la désinformation !	
EVENEMENT ADCGG28	15
> Conférence Loup	

Le Rapprocheur est une publication de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier d'Eure et Loir

Siège social :

12 rue du Château - Chenonville
28360 La Bourdinière Saint Loup

Adresse administrative :

33, rue de la Porte d'Etampes
28700 SAINVILLE

Contact :

adcgg.28@orange.fr

Directeur de publication :

Vincent Vouzelaud

Conception/réalisation :

Florence Normand

Comité de rédaction :

Florence Normand, Vincent Vouzelaud,
Jean-François Bazille, Jack Aladenise,
Romain Goussu, Dominique Rouzies,
Bertrand Landais et Patrick Melot.

Photo de couverture :

stephanlevoye.com



EDITORIAL

Attention, cervidés menacés!

La saison est terminée et une chûse est sûre, il y a lieu de s'inquiéter pour nos populations de cervidés dont le nombre est à la baisse un peu partout dans notre département.

Pour le chevreuil, les deux dernières saisons ont été catastrophiques avec :

- Un taux de mortalité important pour le chevillard et des baisses de poids très significatives dans l'ensemble.
- Des faons malingres qui deviendront à leur tour, c'est évident, des adultes peu féconds.

A l'avenir, les prélèvements devront certainement être révisés selon les territoires. Il sera important de développer les ICE et les IKA afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique qui s'annonce et dont nous voyons déjà les effets. Par ailleurs, il est plus que jamais primordial de garder la répartition de nos attributions actuelles avec le bracelet chevillard, sans pour autant en faire une utilisation excessive.

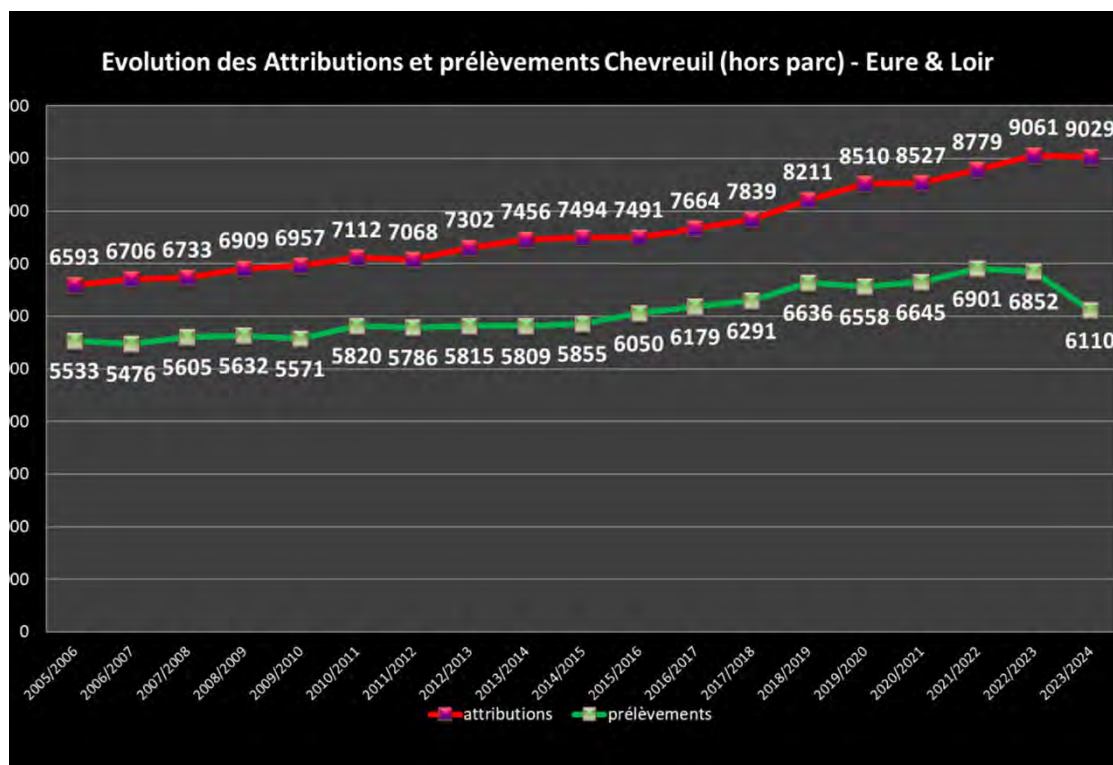
Pour les grands cervidés, le problème est totalement différent avec une population disparate d'une unité de gestion à l'autre : des déserts chez les uns et des surdensités chez les autres, peut-être dues à un manque de pression volontaire (ou non). Quoi qu'il en soit et quels que soient les objectifs en terme d'évolution de la population, il est important de respecter un certain équilibre dans les prélèvements et surtout, de ne pas confondre la gestion quantitative et la gestion qualitative.

Notre rôle de chasseur de Grand Gibier est de tout mettre en œuvre pour rendre plus favorable les conditions d'existence du Grand Gibier, tout en préservant les équilibres et en contribuant à minimiser les dégâts qu'il cause.

Jean François Bazille

BILAN DES PRELEVEMENTS SAISON 2023/2024

Nous attendions ces chiffres avec impatience car, lors de cette dernière saison de chasse, nous avons identifié plusieurs sujets d'inquiétude sur les populations de cervidés dans notre département. Voici les chiffres transmis par la Fédération des Chasseurs d'Eure & Loir que nous remercions.



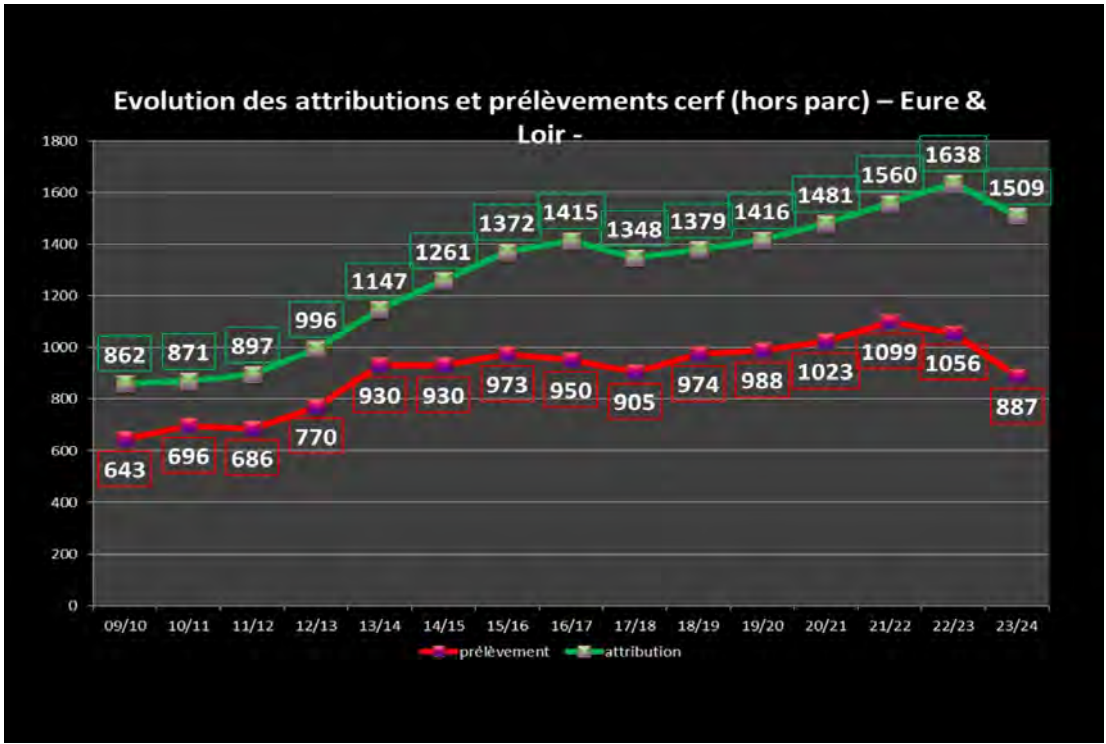
Hélas, nos craintes se sont confirmées. Avec un prélèvement de presque 750 chevreuils en moins cette saison par rapport à l'an passé, le taux de réalisation chute à 67% (taux le plus faible depuis ces 20 dernières années). Plus inquiétant encore est le déséquilibre des prélèvements : il y a eu 880 chevillards en moins de prélevés alors que le nombre de chevrettes et brocards tués a augmenté. Une forte baisse des prélèvements de chevillards aurait dû inciter à limiter aussi les prélèvements des adultes. Le risque d'une décroissance de la population est réel si nous ne sommes pas attentifs aux attributions de la saison à venir.



De la cuisine de restaurant au service traiteur...
Nous organisons vos soirées à thème !

Place Maurice Deschamps, Favières - Contact : 06 98 89 69 09 - levillageois2@hotmail.fr

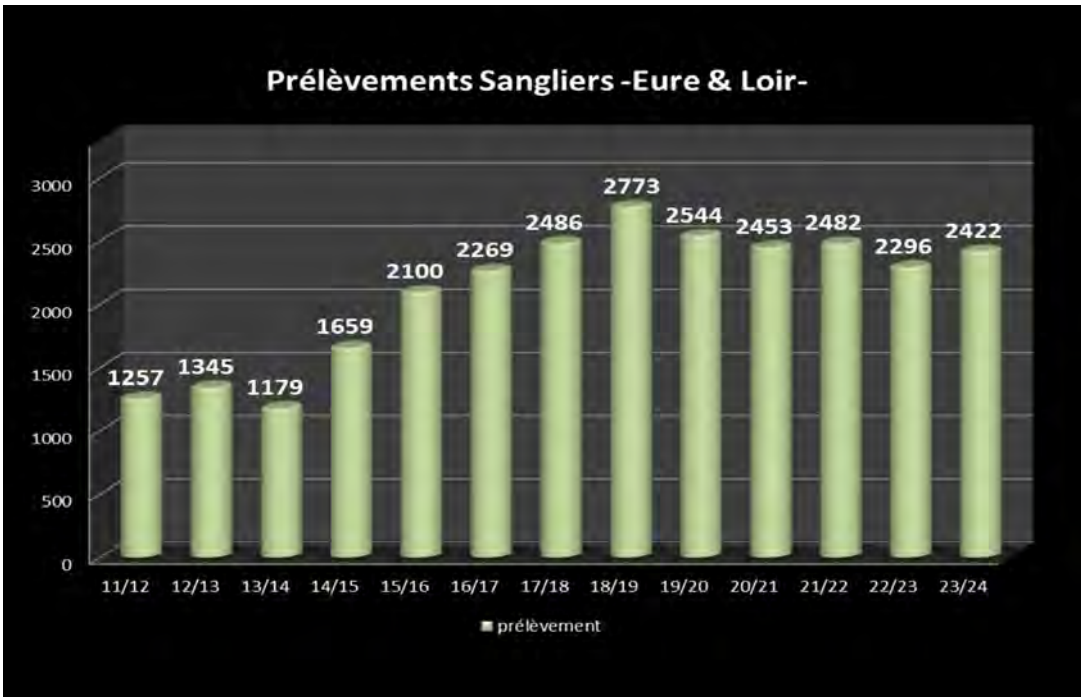
BILAN



Pour les grands cervidés, le taux de réalisation descend à 59%, ce qui était prévisible car la tendance s’amorçait déjà la saison dernière. A noter que ce phénomène s’est accentué sur certains secteurs qui n’ont pas vu beaucoup d’animaux, contrairement aux années précédentes. Heureusement, la modération a prévalu pour limiter le tir des biches, notamment sur le Senonchois, avec 112 biches de prélevées en moins (sur la baisse globale de 169 animaux) dans le département. Les attributions 2024/25 risquent d’être fort complexes dans ce contexte.

Pour le sanglier, les prélèvements sont repartis légèrement à la hausse... il est vrai que maintenant, cette espèce peut être chassée toute l’année.

Grâce à ses aptitudes, il a su coloniser tous les secteurs du département et profiter de tous les espaces de quiétude et de nourriture. Sa gestion est désormais quasiment inexistante, sauf quand on compte les dégâts...



Vincent VOUZELAUD

Ethique et valeurs du chasseur de Grand Gibier

Il est parfois bon de se remémorer les valeurs qui doivent guider notre action en tant que chasseurs de Grand Gibier. Elles sont énoncées dans une charte qui a été rédigée par l'ANCGG. Tous les membres de notre association, qui est affiliée à l'ANCGG, adhèrent automatiquement à cette charte.

Voici son contenu :

- **Favoriser la chasse et la gestion durable du grand gibier en France, quand les prélèvements sont équilibrés et pratiqués dans le respect de l'animal.**
- **Acquérir le meilleur niveau possible de connaissances en matière de biologie, d'éthologie et d'écologie de la grande faune.**
- **Veiller à la conservation des milieux naturels nécessaires à la vie de la faune sauvage.**

- **Améliorer les procédés de chasse et les modes de gestion des populations, notamment grâce à des plans de chasse quantitatifs et qualitatifs adaptés.**
- **Savoir mettre en œuvre des méthodes modernes d'aménagement des territoires pour rendre plus favorables les conditions d'existence du grand gibier et diminuer ses dégâts.**
- **Veiller sur l'état sanitaire et l'évolution qualitative des populations.**
- **Considérer que le trophée n'est pas un but en soi et ne doit faire l'objet d'aucune compétition.**
- **Utiliser les armes et les munitions les plus adéquates, en s'efforçant de pratiquer les tirs dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et de la façon la plus humaine possible.**
- **Promouvoir la recherche systématique de tout grand gibier blessé à l'aide d'un chien spécialement éduqué, chaque animal perdu étant à inscrire comme un échec cynégétique et un gâchis de ressources naturelles.**
- **Favoriser la lutte contre le braconnage, qui constitue une atteinte grave à la conservation de la nature.**
- **Participer à une action associative qui a pour but de promouvoir une gestion cynégétique compétente et raisonnée du grand gibier.**

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples qui illustrent parfaitement la mise en application des valeurs de cette charte ou et nos prises de positions :

> Fondée en 1950 par un groupe de chasseurs passionnés et visionnaires, l'ANCGG est à l'origine de la création des plans de chasse en France jusqu'à leur généralisation en 1979. Cet outil a contribué pendant des années au développement, tant quantitatif que qualitatif, des populations de Grands Gibiers. Aujourd'hui, il est aussi un moyen de stabiliser, voire réduire, une population surabondante tout en préservant l'équilibre nécessaire de sa structure.

> Plus près des actions associatives que nous menons tous les ans, afin de dispenser un maximum de connaissances aux chasseurs volontaires, l'ANCGG a créé le Brevet Grand Gibier en 1991. Il a fortement contribué à développer l'adhésion aux principes de gestion qui sont mis en avant. Dans notre département, la première cession date de 1995 et depuis, ce sont plus de 700 chasseurs qui ont obtenu leur Brevet Grand Gibier.

L'Eure et Loir est terre de chevreuils. Bien que les populations de cerfs et de sangliers se soient développées proportionnellement de façon plus importante ces dernières années que celle du chevreuil, ce dernier reste, de loin, le grand gibier le plus chassé.

La chasse au chevreuil comporte deux spécificités dans notre département :

- Comme dans la moitié des départements français, le tir à plomb y est interdit. Cette interdiction doit perdurer, le chevreuil ne se tire pas comme un lapin ! Le risque de blessures est beaucoup plus important avec la grenaille et la recherche des gibiers blessés beaucoup plus difficile. Enfin, l'usage du plomb limite la distance de tir, ce qui n'est pas du tout adapté à la plupart des chasses que nous pratiquons en Eure et Loir.

- Dans les attributions, il est donné un tiers de bracelets chevrillard au-delà de 2 animaux. Cette répartition correspond à ce qu'il est souhaitable de prélever pour stabiliser une population à l'équilibre (1/3 de brocards, 1/3 de chevrettes et 1/3 de chevrillards). Ce bracelet chevrillard n'est pas un frein à la réalisation des plans de chasse : si les chevrillards ne sont pas réalisés, c'est qu'ils ne sont pas assez nombreux ! Alors, il ne faudrait surtout pas reporter ces prélèvements sur des animaux adultes au risque de faire baisser sérieusement la population.

D'une façon générale, nous sommes très attachés au respect des structures des populations. Et cela passe forcément par des plans de chasses, élaborés en concertation avec les chasseurs, où chaque situation est adaptée, le quantitatif n'étant pas le seul critère retenu.

Le chasseur doit aussi se montrer respectueux de l'équilibre nécessaire au développement des chevrillards ou des faons de cerfs. Ces jeunes animaux ont besoin le plus longtemps possible de leur mère pour devenir robustes. C'est pourquoi, il ne devrait pas y avoir de prélèvement de femelles adultes avant le mois de novembre. Aujourd'hui, rien n'est imposé dans notre département mais soyons responsables.

Un autre sujet brûlant est le retour du tir de la chevrotine. Elle a été interdite en France au début des années 70 et n'avait résisté qu'en Corse et plus récemment, à titre expérimental, dans les Landes. Les raisons de cette interdiction étaient simples : efficacité non supérieure à celle d'une balle (même à courte distance), risque de blessure des animaux beaucoup plus important et davantage de ricochets. Toutes les expérimentations menées ces dernières années par l'ANCGG sont parvenues aux mêmes conclusions. Et pourtant, le bon sens et l'éthique ne sont pas en train de remporter la partie...

Les sujets relatifs aux valeurs de l'ANCGG sont nombreux et bien d'autres défis nous attendent encore : passage annoncé aux munitions sans plomb*, l'effacement des clôtures, les menaces d'épizooties, le vieillissement des populations de chasseurs...

En tant que membres de l'ANCGG, appropriiez-vous ces valeurs et soyez fiers de les défendre.

* Voir enquête sur les munitions : <https://enquetes.ancgg.org/>

Vincent VOUZELAUD

Réponse de Jean-Paul Moktar à la lettre ouverte publiée en décembre 2023

Mon cher Gérard,

Je suis très triste que tu aies signé ce courrier.

Depuis toujours, tu as été un vulgarisateur de la gestion du Grand Gibier, cela est reconnu par tous. Tu m'as tout appris sur la gestion du chevreuil et du cerf, même si je faisais parfois évoluer tes principes, l'amitié que je te porte n'en avait jamais été affectée.

Cette lettre ouverte publiée sans même m'en informer préalablement, comme il est d'usage, me dérange. Erreur du directeur de la publication ? Erreur du président de l'ADCGG ? Ou volonté de critiquer la fédération, ses administrateurs et son président ?

Des erreurs, ton courrier en comporte !

- Tu as probablement été mal informé en écrivant «les chasseurs de GG écartés d'un débat sans début ». Je te rappelle que le président de l'ADCGG a participé à toutes les réunions de concertation organisées par la fédération et les modalités concernant le bracelet chevrillard sur le mois de février. De même, l'ouverture anticipée du GG ont été débattues et annoncées.

- Tu affirmes que le bracelet chevrillard est supprimé à partir du 1er février. Non ! Et non ! La FDC 28 garde la main sur la gestion du chevreuil et a la possibilité d'autoriser l'apposition d'un bracelet chevrillard sur un chevreuil adulte si les niveaux de prélèvements ou les conditions de gestion le permettent. Cet assouplissement sur le marquage n'a jamais été annoncé comme étant automatique et systématique. C'est une possibilité, à l'instar de ce que nous faisons sur les bracelets faon et biche sur le mois de février.

- D'autre part, je te rappelle que je me suis rendu à l'AG de l'ADCGG où toute mon intervention a porté sur ces deux points qui interrogeaient certains membres de l'association. J'ai rappelé la teneur des discussions que nous avons : l'opposition frontale des partenaires agricoles, forestiers et propriétaires au maintien d'un bracelet chevrillard, comme le maintien d'une gestion qualitative du plan de chasse Cerf. J'ai été très transparent sur le contenu du projet de la fédération et nos difficultés à négocier avec les différents partenaires pour arriver à une acceptation du nouveau SDGC. J'avais fini par conclure mon intervention, à la vue de l'hostilité croissante des agriculteurs, forestiers et propriétaires vis-à-vis du monde de la chasse, par la nécessaire unité de toutes les composantes de la Chasse.

Après la publication de ta lettre, je constate ne pas avoir été entendu et j'en conclus que ma place n'est plus dans l'association. Je donne donc ma démission de l'association, à regret car il m'est pénible de continuer à participer à votre vie associative après la publication de cette lettre.

Mon cher Gérard, je te souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Paul MOKTAR

30ème SESSION DU BREVET GRAND GIBIER EN EURE ET LOIR



Grand millésime pour notre association puisque **nous assurerons cette année pour la trentième fois les cours du Brevet Grand Gibier**, en vue de la promotion des candidats inscrits vendredi 1er mars à l'occasion de la réunion d'information qui s'est déroulée dans les locaux de la FDC28, à Chenonville.

Les personnes présentes étaient venues pour s'informer et connaître le déroulement de la formation du Brevet Grand Gibier, avant de s'engager (ou non) à s'investir pour les 3 mois à venir.

Notre président, Jean François Bazille, a lancé la soirée par la présentation d'un historique de L'ANCGG et de notre section départementale.

Noël Besnier, répétiteur sur le secteur de Dreux pour le BGG, a poursuivi en expliquant le déroulement de la formation, l'objectif de ce brevet et l'intérêt qu'il présente pour tout chasseur. Cela a été l'occasion d'échanges fournis qui ont amené les onze personnes intéressées à concrétiser leur souhait de se former en s'inscrivant à suivre les cours prévus dès le jeudi 7 mars suivant.

Si le nombre de candidats de la promo 2024 est dans la moyenne des dernières années, nous sommes toujours sur le fil en ce qui concerne les répétiteurs. Aussi, si vous avez obtenu le BGG et que vous avez envie de vous investir pour aider les candidats à réviser leurs connaissances, n'hésitez pas à le faire savoir à Jean-François Bazille ou tout membre du bureau de l'association. Leurs noms et coordonnées sont sur la première page intérieure de ce magazine.

Nous apportons tous nos vœux de réussite aux onze personnes qui se sont inscrites pour passer **l'examen qui se déroulera samedi 8 juin prochain sur le stand de tir Vouzelaud à Brou.**

Jack ALADENISE

L'équipe du brevet Grand Gibier en Eure et Loir

Jack Aladenise et Bertrand Landais	Responsables du Brevet
Noël Besnier	Trésorier et Répétiteur
Jean Claude Lebarrois	Intendance



Tonte - Elagage - Création de massif - Taille de haie
Petite maçonnerie - Plantation - Engazonnement...

02 37 65 22 12 - 06 18 36 91 13

h.l.creation@orange.fr

4, rue du Moulin - 28170 CHÊNE-CHENU

Bilan de mi-saison

UNUCR 28

Au 31 décembre 2023, L'UNUCR 28 a réalisé 196 interventions dont 88 sur sangliers, 54 sur cerfs élaphe, 32 sur chevreuils et 21 contrôles négatifs. **Avec un taux de réussite de 43%.**

Nous constatons que, par rapport à la saison dernière à la même date, nous sommes quasiment au même nombre de recherches mais avec une légère baisse en terme de taux de réussite. Ceci peut s'expliquer en partie par des conditions météo extrêmement difficiles, un début de saison très chaud et un mois de novembre avec de fortes pluies.

Fort d'une équipe de huit conducteurs et treize chiens qui couvrent une majeure partie du département, nous ne voyons pas le nombre d'interventions augmenter. En effet, après avoir été en constante augmentations entre 2015 à 2021, nous voyons le nombre de sorties stagner depuis maintenant deux saisons.

Pour cette saison, nous pouvons expliquer cela par une diminution des prélèvements réalisés sur différents massifs du département, même si le senonchois reste à l'heure actuelle le massif où nous intervenons le plus souvent.

A noter que nous avons une augmentation des recherches sur le massif de Champrond en Gâtine. Nous remercions les présidents de chasse dans ce secteur d'avoir fait évoluer la recherche du gibier blessé et les invitons à continuer dans ce sens.

Malheureusement comme chaque saison, **le bilan des interventions sur chevreuils est très faible** avec seulement 32 interventions. Nous avons terminé la saison dernière avec **96 interventions pour 6 800 prélèvements sur le département, soit à peine 1% des animaux tués** alors qu'on sait qu'en moyenne, sur dix balles tirées, il y a un animal de blessé. Nous comptons donc sur la mobilisation de tous pour inciter les chasseurs à contrôler tous leurs tirs et de ne pas hésiter à appeler un conducteur de chien de sang, même pour un contrôle de tir.

Nous vous rappelons que la recherche du grand gibier blessé est un acte bénévole.

Si vous souhaitez adhérer à l'UNUCR, nous rejoindre ou même, si vous avez des questions sur le parcours pour devenir conducteur, nous sommes à votre disposition.

Vous trouverez nos coordonnées sur le site de la Fédération Des Chasseurs d'Eure et Loir et sur celui de l'UNUCR.

L'UNUCR28

UNUCR 28



Jusqu'au bout !

UNUCR 28

Conducteurs agréés

- 1- Romain Goussu
06.31.32.36.27
- 2- Jean-Pierre Cannée
06.81.73.62.74
- 3- Noël Vadé
06.26.57.44.33
- 4- Bernard Noel
06.70.52.20.02
- 5- Pascal Barré
06.15.88.22.02
- 6- Thierry Dousset
06.81.60.64.34
- 7- Vincent Chauveau
06.76.12.96.48
- 8- Antonio Rodrigo
06.22.19.71.97

Paiements sur le site internet de l'ADCGG 28 :

Notre nouveau site internet est désormais accessible depuis le site de l'ANCGG et vous pouvez y effectuer le règlement de votre cotisation et/ou souscrire l'abonnement au magazine «Grande Faune»:

1. tapez ANCGG ou www.ancgg.org dans votre moteur de recherche
2. ouvrez le menu en haut à gauche et sélectionnez «Associations départementales»
3. sur la carte de France qui s'affiche, cliquez sur notre département
4. vous pouvez accéder aux différentes rubriques à partir du menu en haut à gauche :
 - > cliquez sur «Adhésion et abonnement»
 - > ajoutez vos achats au «panier»
 - > lors de votre premier achat, vous devrez obligatoirement créer un nouveau compte, même si votre espace perso est enrichi. Pour cela, cliquez sur «création compte» et vous recevrez un mail dans votre boîte avec un lien pour activer le compte.
 - > le règlement de vos achats est désormais possible sur le site.

Agenda :

- > **Assemblée Générale de l'ADCGG28** jeudi 20 juin 2024, à la mairie de Fontaine-la-Guyon.
- > **Examen du BGG 2024** (épreuve de tir et validation des connaissances) samedi 8 juin 2024, au stand de tir Vouzelaud à Brou.
- > **Journée réglage des armes** au stand de tir Vouzelaud à Brou, samedi 24 août 2024
- > **Exposition des trophées de cerfs**, pendant la fête de la chasse à Chenonville :
 - Jeudi 29 août : réception des trophées
 - Vendredi 30 août : installation de l'exposition
 - Dimanche 1er septembre : animation de l'exposition / démontage de l'expo et restitution des trophéesSi vous voulez participer à la mise en place, l'animation et/ou au démontage de cet événement, prenez contact avec Noël Besnier (06 12 41 02 71).



12BIS AV. MAURICE MAUNOURY - LUSANT - 02 37 34 35 01
L'INSTANT PAIN, DRIVE - 46 AV.D'ORLÉANS - CHARTRES
L'INSTANT PAIN, 26 AV. DE LA RÉPUBLIQUE - LUSANT
L'INSTANT PAIN, RECHÈVRES - RUE DE LA PAIX - CHARTRES
SELF LE RIVE'S - L'ODYSSÉE - RUE DU MÉDECIN GAL. BEYNE - CHARTRES
LA GOURMANDISE À 360° - ROND POINT DE SOURS - ROCADE EST - CHARTRES
L'INSTANT PAIN, DRIVE - RUE RENÉ DUMONT - MAINVILLIERS

DE GRÂCE, SACHONS DE QUOI L'ON PARLE... SURTOUT QUAND IL S'AGIT DE NATURE ET D'ENVIRONNEMENT !

Les forestiers, comme tous les autres acteurs des espaces naturels, sont confrontés à un phénomène grave et de grande ampleur contre lequel il est de plus en plus difficile de lutter : la désinformation véhiculée par une majorité de médias sur toutes les activités humaines en milieux naturels (la chasse fait bien évidemment partie de celles-là). Vous me direz que la désinformation ne touche pas que ce domaine et se généralise sous l'effet de caisse de résonance des réseaux sociaux !

Le soulèvement du monde agricole de ces derniers temps est venu une nouvelle fois mettre en évidence le fossé qui s'est creusé aux cours des dernières décennies entre le monde rural et les populations vivant en secteurs urbains. On trouve chez ces dernières un bien curieux mélange d'empathie et de critiques de plus en plus radicales à l'égard des gens qui travaillent la terre ou plutôt, dit sous une autre forme, qui « exploitent » la nature. On ne parle plus de fossé qui se creuse mais carrément d'un phénomène « d'archipélisation » de notre société, rendant tout dialogue et toute communication impossible du fait de l'éloignement des rivages respectifs.

La pensée dogmatique en vigueur sur la rive d'en face est simple à énoncer : la nature n'est que beauté, fragilité et bonté et l'homme, le méchant, ne fait que la souiller, l'épuiser par sa surexploitation jusqu'à la détruire. Les grands prêtres de cette religion se disent « défenseurs de l'environnement ». C'est leur sacerdoce. Le problème que pose leur prosélytisme est qu'une grande majorité d'entre eux n'ont qu'une connaissance livresque et bien trop théorique des milieux naturels dont leur vie quotidienne les maintient éloigné. C'est le dogmatisme qui guide leurs actions. Or, s'il y a une chose qui est sûre, c'est que la nature doit être côtoyée quasi quotidiennement si l'on veut un tant soit peu prétendre la connaître, tenter d'en maîtriser les règles et appréhender la profondeur des mystères qu'elle recèle. Cela rend à coup sûr infiniment humble et donne de nos ribambelles de défenseurs de la nature qui pensent tout connaître, une image pour le moins difficilement supportable.

Pour contrebalancer le catastrophisme ambiant qui leur est cher et qu'ils pensent indispensable au sursaut de l'humanité pour qu'elle se dépêche, avant qu'il ne soit trop tard, d'embrayer la marche arrière et retourne vivre dans les grottes, habillée de peaux de bêtes (une chance pour un avenir de la pratique raisonnée de la chasse !), je livre pêle-mêle quelques données rassurantes sur la situation de la forêt française :

- Concernant la surface des forêts : Trop peu de gens savent en effet que la surface forestière métropolitaine ne cesse d'augmenter et cela de façon continue depuis le milieu du 19ème siècle. En 1840, elle était estimée à 8,9 millions d'hectares et elle dépasse aujourd'hui les 17 millions. La couverture forestière d'aujourd'hui correspondrait à celle qui existait au début du moyen-âge ! Au cours des dernières années, sous l'effet persistant de la déprise agricole, elle a continué d'augmenter en moyenne de 2500ha chaque année rien qu'en région Centre.
- Concernant l'exploitation des forêts : contrairement à ce que certains cherchent à faire croire, nos forêts françaises sont très largement sous-exploitées. Moins de 50% de la croissance annuelle de la quantité de bois est prélevée. En effet, chaque année nos forêts produisent environ 90,8 millions de m³

LES FORESTIERS ET NOUS

de bois dont seulement 37,5 millions de m³ sont exploités. Un hectare de forêt produit en moyenne 13 tonnes de biomasse dont 5,7 m³ de bois. Cette sous-exploitation a notamment pour conséquence que la France doit acheter à l'étranger une quantité très importante du bois qui lui est nécessaire, notamment dans le secteur du bâtiment. Le déficit de la balance commerciale de la filière « Forêt-bois » a atteint en 2022 9,5 Milliards d'euros après s'être creusé de façon importante au cours des deux dernières années. Et oui, nos défenseurs de l'environnement trouvent bien (pour ceux qui en ont les moyens) de se construire des maisons en bois, plus écologiques et plus économes en énergie. Mais, comme ils freinent des quatre fers pour que l'on coupe des arbres dans nos forêts, le bois nécessaire à leur habitat doit parcourir des milliers de kilomètres après avoir été coupé dans des forêts lointaines. Bonjour le bilan carbone ! Sur ce sujet il faut dire qu'ils sont très forts et particulièrement motivés car leur grand dada en matière de gestion forestière, c'est la préservation de la biodiversité et pour cela, ils prônent la forêt « en libre évolution », c'est-à-dire protégée de toute intervention de l'homme. Or, il faut savoir que si l'arbre stocke du CO₂ dans le bois qu'il fabrique durant sa croissance, si ce bois n'est pas exploité, il finit un jour par mourir et, en se décomposant, il rejette dans l'atmosphère tout le CO₂ qu'il a stocké durant des dizaines, voire des centaines d'années. Ce sont donc bien les forêts exploitées pour la production de bois d'œuvre qui offrent le meilleur rendement en matière de captage puis de stockage du CO₂.

Exemple de position aberrante que peuvent prendre des environnementalistes sur l'usage des arbres : les arbres nécessaires à la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris. Le projet de refaire cette dernière à l'identique en bois de chêne a fait l'objet d'oppositions de la part de défenseurs de l'environnement dénonçant les dizaines, voire les centaines d'hectares de forêt qu'il faudrait raser. Sans doute auraient-ils préféré que la charpente soit reconstruite en acier comme le fut celle de la cathédrale de Chartres après 1836 ! En tout, la reconstruction de l'ensemble de la charpente de Notre-Dame de Paris (qui a été achevée le 12 janvier dernier) a utilisé 1260 chênes pour la flèche et 1350 chênes pour la nef et le chœur. Soit en tout 2610 chênes. Les forestiers privés ont fait don d'un tiers des arbres nécessaires. Mais au fait, quelle surface de forêt aurait-il été nécessaire d'abattre pour assurer une telle production ? On considère qu'une belle futaie de chênes contient environ 80 arbres à l'hectare ce qui, si tous les arbres avaient été prélevés au même endroit (ce qui ne fut bien évidemment pas le cas), n'aurait nécessité que l'exploitation en plein de 33 hectares de forêt ! Notre très modeste département d'Eure-et-Loir en matière de couverture forestière (avec ses 72 300 ha) n'aurait ainsi eu qu'à exploiter 0,00045% de ses forêts pour fournir la quantité de bois nécessaire à ce formidable chantier ! C'est ce genre de données totalement ignorées de nos amis écologistes qui créent chez eux une panique infondée car ils n'ont, sur beaucoup des sujets qui les préoccupent quant au devenir de notre environnement, aucune approche objective. Le catastrophisme en devient leur raison d'être !



100 chênes de 250 ans et présentant des grumes de 20-22mètres de long ont été récoltés en forêts domaniales pour refaire le socle de la flèche de Notre-Dame de Paris.



LES FORESTIERS ET NOUS

Je terminerai cet article pour informer nos lecteurs sur un autre sujet qui préoccupe, à juste titre, nos concitoyens quant à la santé de nos forêts et qui concerne le risque incendie. L'année 2022 a connu de graves incendies, principalement localisés dans le sud-ouest de la France. Ce phénomène est bien évidemment, de nos jours, lié au réchauffement climatique et aux périodes de sécheresses qu'il engendre. Il constitue dorénavant une préoccupation importante partagée par tous les forestiers de France. Mais là encore, ce sujet est présenté à nos concitoyens sans le recul nécessaire. Quand des semaines entières, les journaux télévisés nous montrent des feux de forêts toujours spectaculaires, cette communication anxiogène mériterait d'être corrigée par une information plus objective sur le sujet : en 2022, 26 700 ha de forêt sont partis en fumée dans les Landes. C'est beaucoup me direz-vous et c'est certainement beaucoup trop (0,04% du massif des Landes qui couvre 632 300 ha). Mais sachez qu'en 1942, ce sont 52 300 ha qui ont brûlé ; en 1943, 100 900 ha ; en 1944, 63 700 ha ; en 1945, 88 800 ha ; en 1946, 47 000 ha et en 1949 (la pire des années), ce furent 131 300 ha qui partirent en fumée. Les moyens de prévention des incendies de forêts ont depuis ces années catastrophiques considérablement évolué et leur mise en œuvre s'étend progressivement sur tout l'hexagone pour endiguer ce fléau.

Ce n'est certainement pas en retournant vivre dans le fin fond des cavernes que l'homme trouvera les solutions aux grands enjeux de sa vie sur terre et de ses rapports à la nature. Tout catastrophisme est à bannir ici car il ne fera qu'entraver les bonnes prises de décisions quant aux actions à conduire. C'est à un capitaine expérimenté qu'il faut confier la barre du navire pour affronter la tempête et certainement pas à ceux qui ne cessent de crier que le navire va sombrer et que tous les passagers mourront noyés !

Dominique ROUZIES



**Création ou rénovation
de votre salle de bain**

- Remplacement de chaudières
- Installation neuve de chauffage
- Entretien chaudière fuel et gaz
- Dépannage plomberie et chauffage

M C P

mcp@etsmcp.fr 02 37 34 59 18
7 rue de Fontenay - 28110 LUCE

RGE QualiPac 2023
QUALIBAT
PGA

Conférence - débat sur le loup organisée par l'ADCGG28

Nous vous attendons nombreux pour cette conférence sur un thème qui fait débat aujourd'hui partout en France : **quelle est la place du loup dans notre environnement et son écosystème?**

L'ADGCC d'Eure et Loir vous propose de participer à une soirée où Gérard Bédarida, président d'honneur de l'ANCGG, présentera la situation actuelle de la présence des loups en France et les impacts qui sont constatés.

N'hésitez pas à venir accompagnés de toutes personnes intéressées par ce sujet.
L'entrée à la conférence est gratuite, tout comme le stationnement des voitures.

Les organisateurs de l'événement, Vincent Vouzelaud et Jean-François Bazille, se tiennent à votre disposition pour toutes informations complémentaires,



Le loup en France aujourd'hui

Conférence par
Gérard Bédarida
Pdt d'honneur de
l'ANCGG

Vendredi 17 mai à 20h30
Auditorium – MMA Chartres
7 Av Marcel Proust 28000 Chartres



CD
ASSUR
CONSEIL

Rendez-vous
EN AGENCE
pour découvrir nos tarifs
habitation, auto, mutuelle...

VOS AGENCES



- CHARTRES
- DREUX
- ÉPERNON
- ILLIERS-COMBRAY
- MAINTENON
- NOGENT-LE-ROI

N°Orias : 07 010 618 - www.orias.fr

02 37 36 4000 / cd@mma.fr

UN CHASSEUR BIEN ASSURÉ PART SEREIN



**BMW iX2 100% ÉLECTRIQUE
M SPORT À 540 €/MOIS.¹**



Réservez
votre essai



LLD 36 MOIS. 1ER LOYER DE 540 € APRÈS DÉDUCTION DU BONUS ÉCOLOGIQUE DE 4000 €.*

@lilmiquela
Influenceuse virtuelle

BMW CHARTRES
14 Rue Gilles de Roberval
28630 NogentlePhaye
02 37 880 880
partenaire.bmw.fr/chartres

BMW DREUX
7 Boulevard de l'Europe
28500 Vernouillet
02 37 38 94 20
partenaire.bmw.fr/espaceberteaux

¹Exemple pour une BMW iX2 eDrive20 M Sport. 1er loyer de 540€ après déduction du bonus écologique de 4000€*, suivi de 35 loyers de 540 €. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000 km incluant l'extension de garantie. Assurance perte financière à souscrire par l'intermédiaire de BMW Finance ou auprès de l'assureur de votre choix, sous réserve d'en justifier auprès de BMW Finance. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une BMW iX2 eDrive20 M Sport dans les concessions participantes avant le 30/06/2024, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Consommation d'énergie électrique : 16,3-17,7 kWh/100km. Autonomie en cycle mixte : 430-474 km ; autonomie en ville : 494-522 km. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. *Après déduction du bonus écologique de 4000 €, sous réserve d'éligibilité conformément au décret en vigueur. **Modèle Présenté : BMW iX2 xDrive30e M Sport avec options à 840 €/mois sans apport. LLD 36 mois. 30 000 km.**

